



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 MAI 2024 à 19H30
MAIRIE – SALLE DU CONSEIL

Présidente de séance : Mme SPORMEYEUR Nathalie, Maire

Membres présents : SUTTER Dominique, FURLAN Rose, TARAL Jean-Claude, RHIM Jean-Paul, SONDAG Valérie, CHENEL Isabelle, IGLESIA Evelyne, VIGNET Guy, PHAM-DINH Alain, LAUBERTEAUX Thierry, GOUILLAUD Serge,

Absents excusés : VIGNERON Francine (procuration à Isabelle CHENEL), LASSALAS Hervé (procuration à Serge Guillaud), CHRISTMANN Hélène (procuration à Dominique SUTTER),

Présence : 12/15, le quorum est atteint

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est validé.

Lors de cette séance, après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris les décisions suivantes.

1 Ouverture 3ème classe maternelle – Achat et demande de subvention pour un bâtiment modulaire

L'inspecteur d'académie a annoncé, en date du 20 février 2024, l'ouverture d'une 3ème classe de maternelle à la rentrée scolaire de 2024-2025. Les délais sont très courts.

La solution retenue est l'installation d'un bâtiment modulaire (délais très courts), constitué de 3 modules de 6m x 2,50m. Ils sont reliés par un SAS au bâtiment actuel, équipés d'une PAC réversible.

Il est nécessaire de déposer un permis de construire, car c'est un Etablissement Recevant du Public (ERP), pour avoir les accords de la commission d'accessibilité et de sécurité incendie.

Les travaux ne pourront pas être réalisés pour la rentrée, car il y a des délais d'instruction incompressibles. La salle de motricité sera utilisée comme salle de classe en attendant la fin des travaux.

L'achat est plus avantageux que la location : le coût est identique au bout de 3-4 ans, les travaux d'aménagement doivent quand même se faire pour la location, les subventions ne sont octroyées qu'en cas d'investissement.

La commission travaux du 17 mai 2024 a émis un avis favorable.

3 devis pour le bâtiment modulaire et le SAS :

- EUROMODULES = 94 857 € HT
- ALGECO = 119 033 € HT
- PORTAKABIN= 115 000 € HT

Pour la partie des massifs béton :

- DG Construction = 13 845 € HT avec évacuation des terres
- SARL NAVA BTP = 9 175 € HT, avec évacuation des terres et muret de soutènement
- ANDREACCHIO = 11 115 € HT sans évacuation des terres

Autres :

- Alimentation électrique, SMTECH = 916 € HT
- Architecte pour MOE = 11 000 € HT
- Etude de sol = 2 000 € HT

Les devis d'Euromodules, de SARL NAVA BTP et SMTECH sont validés. Le conseil municipal propose de valider les autres montants avec les sommes maximales à engager.

La somme totale en investissement à prévoir est de 117 948 € HT soit 141 537,60 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la réalisation de ce projet et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de celui-ci et adopte le plan de financement proposé.

Plan de financement :

Dépenses :

Article 2031 – Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	15 600,00 € TTC
Article 2131 – Bâtiment public	113 828,40 € TTC
Article 2135 – Installations générales, agencement	12 109,20 € TTC

Recettes :

Article 1321 – Etat (DSIL)	23 590,00 €
Article 1323 – subv Départementale	47 179,00 €
Fonds propres	70 768,60 €

2 Décision budgétaire modificative n°1

SECTION INVESTISSEMENT

• Article 2131 – Bâtiment public	+ 113 828,40 €
• Article 2031 – Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	+ 15 600,00 €
• Article 2135 – Installations générales	- 43 350,00 €
• Article 2151 – Réseaux de voirie	- 46 500,00 €
• Article 2113 – terrains aménagés	- 15 000,00 €
• Article 2135 – Aménagement agencement	- 7 600,00 €
• Article 2151 – Réseaux de voirie	- 10 000,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT

• Article 615228 – Entretien, réparations autres bât.	- 6 978,40 €
---	--------------

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, les inscriptions ou les transferts de crédits susmentionnés

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 20H10

A Saulny, le 27 mai 2024

Le Maire,




Nathalie SPORMEYEUR

Ce compte-rendu est consultable sur le site internet de la commune : saulny.com